



Motion de soutien aux demandeurs d'asile

Institution

Le Conseil académique de l'Université libre de Bruxelles, réuni en sa séance du 19 décembre 2022, a adopté la motion suivante :

Nous exprimons notre profonde indignation face aux manquements de l'État Belge, et plus particulièrement l'inaction de la Secrétaire d'Etat à l'Asile et à l'Immigration dans l'accompagnement des demandeurs d'asile sur notre territoire. En ce mois de décembre, alors que le gel s'installe dans le pays, 3000 personnes sont privées de leur droit à un hébergement et à une subsistance décente, cela en contravention avec le droit belge, transposant des obligations internationales et européennes.

Par la présente, nous exprimons haut et fort notre désapprobation et notre inquiétude que les plus hautes instances de l'État ne se conforment pas à nos lois. L'État Belge, déjà condamné des milliers de fois pour ses manquements par des juridictions nationales et supranationale, et tout en acceptant ces condamnations, refuse de se conformer à l'injonction qui lui est faite de verser des astreintes. Cette situation dramatique et inhumaine perdure en dépit des multiples alertes lancées par les organisations de terrain, telles que Médecins du Monde, SamuSocial, Médecins Sans Frontières et le CIRE.

Aujourd'hui, nous, citoyen-nes, enseignant-es, chercheur-euses, étudiant.es et membres du personnel administratif, technique, de gestion et spécialisé proclamons notre refus que cette politique de non-action se poursuive en notre nom. Nous demandons que les personnes qui se sont investies de la responsabilité de traiter cette problématique assument enfin pleinement leur responsabilité. Des solutions concrètes existent et peuvent être mises en œuvre immédiatement, telles que le logement dans des hôtels et la répartition des demandes dans les CPAS de tout le pays. Au-delà des solutions d'urgence, seule une réponse structurelle peut permettre de garantir un accueil des demandeurs d'asile respectueux de la dignité humaine comme des obligations légales en la matière.

Contact

Service Communication
de l'Université libre de Bruxelles
presse@ulb.be

Vous avez reçu cet e-mail parce que vous êtes un contact de Presse de l'Université libre de Bruxelles.
Si vous ne souhaitez plus recevoir ces courriers électroniques, vous pouvez vous désinscrire.